

Château de Chantilly

Mercredi 6 juillet 2022

## I – Albrecht Dürer - Gravure et Renaissance

Considéré de son vivant comme un génie universel, Albrecht Dürer n’en finit pas de fasciner. Par ses gravures, il a contribué à façonner la Renaissance européenne en se plaçant au cœur des échanges artistiques. Trop rarement exposé en France, cet immense artiste est exceptionnellement mis à l’honneur à Chantilly, à l’aide de plus de 200 œuvres ! Pour la première fois, deux collections majeures d’œuvres de Dürer en France, celle du musée Condé à Chantilly et celle de la Bibliothèque nationale de France, unissent leurs forces pour mettre en valeur l’éblouissant art graphique du maître allemand, placé au cœur de sa propre pratique artistique et des bouleversements de son époque.

**La Renaissance européenne d’Albrecht Dürer**

Issu du foisonnant foyer artistique de Nuremberg, Albrecht Dürer (1471-1528) est le fils d’une Europe en pleine effervescence. Ses débuts auprès de Michael Wolgemut, ses voyages de formation sur les traces de Schongauer, ses rencontres avec des princes et des humanistes, ses séjours répétés en Italie et aux Pays-Bas : chaque étape de sa carrière est l’occasion de découvrir et d’assimiler la production de ses contemporains, d’intégrer et de dépasser les nouveautés techniques et formelles, mais aussi de marquer durablement son temps.

**Au cœur de la création d’Albrecht Dürer : la révolution de la gravure**

Dürer est l’un des premiers artistes à hisser la gravure au même rang que les autres arts. Un panorama presque complet de son œuvre est proposé : bon nombre de ses séries (L’Apocalypse, La Vie de la Vierge, et Grande Passion sur bois) sont confrontées les unes aux autres, tandis qu’à côté des chefs-d’œuvre universels (La Mélancolie ou Saint Jérôme dans sa cellule) figurent des compositions moins connues, mais aussi et surtout toutes les créations des graveurs contemporains, allemands, italiens ou flamands, qui ont influencé l’art de Dürer, s’en sont nourris ou ont cherché à rentrer à émulation avec lui. L’exposition de Chantilly permet de considérer sous un angle nouveau la place centrale de l’immense dessinateur et graveur que fut Albrecht Dürer.

## II – Les pionniers du livre imprimé

Le Cabinet des livres propose une plongée dans les ateliers typographiques des grandes villes germaniques de la Renaissance où se déploie la révolution de l’imprimé et où Dürer invente le livre d’artiste.

Comme les grands bibliophiles de son temps, le duc d’Aumale s’est passionné pour les débuts de la typographie : « Je ne pense pas qu’il existe un livre de cette sorte dans une condition meilleure, ni que, comme rareté, il y en ait aucun qui puisse rivaliser avec lui… », écrit-il fièrement à propos du Liber Regum, imprimé à partir de planches de bois, qu’il acquiert à Londres en 1857.

L’exposition évoque l’essor de l’imprimerie à partir du milieu du XVe siècle à travers un large choix de livres d’exception : livrets xylographiques, lettres d’indulgence imprimées avec les premiers caractères mobiles par Johannes Gensfleisch dit Gutenberg (1453), première bible imprimée datée (1462) et autres livres célèbres comme les Chroniques de Nuremberg (1493), sans oublier le Missale Augustense aux armes des Fugger, premiers banquiers à investir dans l’édition. Ces pièces magnifiques et rares permettent une relecture de la première révolution des médias et offrent de nombreux points de comparaison avec les transformations contemporaines.

**PROGRAMME**

**06h25** : Rendez-vous à la gare de Strasbourg

**06h41** : Départ en TGV pour Paris

**08h35**: Arrivée à Paris

Trajet Gare de l’Est / Gare du Nord (à pied/env. 10 minutes)

**09h07** : Départ en TER pour Chantilly Gouvieux

**09h30**: Arrivée à la gare de Chantilly Gouvieux

NB : Trajet gare-Château = 20 minutes à pied / Navette bus gratuite entre la gare et le Château

**10h00**: Visite de l’exposition : « ***Albrecht Dürer - Gravure et Renaissance****»*

**12h30** : Déjeuner au Restaurant du Château « **La Capitainerie** »

**14h30** : Visite de l’exposition : « ***Les pionniers du livre imprimé****»*

**16h30** : Visite libre du domaine de Chantilly : Château, jardins et grandes écuries

**18h15**: Départ pour la gare de Chantilly (Fermeture du Château : 18h / Parc : 20h)

**18h58** : Départ en TER pour Paris

**19h23**: Arrivée à Paris

Trajet Gare du Nord / Gare de l’Est (à pied/env. 10 minutes)

**20h35** : Départ en TGV pour Strasbourg

**22h35** : Arrivée à Strasbourg.

Prix par personne : **190€**

Le prix comprend : le voyage aller-retour en TGV / TER - le déjeuner - les entrées de la journée.

Ne sont pas compris: toute dépense à caractère personnel.

Cette sortie est limitée à 20 personnes, n’hésitez pas à vous inscrire.

Réponse souhaitée avant le dimanche 15 mai

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser au secrétariat : 03 88 32 15 48.

En cas d’urgence le jour même de la sortie, veuillez contacter le responsable du groupe :

Jean-Claude Colbus 06 51 13 93 82

**Conditions d’annulation :**

Toute annulation à compter du mercredi 1er juin ne donnera lieu à aucun remboursement.

-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

BULLETIN D’INSCRIPTION POUR CHANTILLY sortie du mercredi 6 juillet 2022

Nom.................................................................................Prénom................................................................

Adresse.......................................................................................................………......................................

Code postal ...........................Ville ..............................................................................................................

Téléphone (portable de préférence)...............................................................................................................

Email............................................................................................................................................................

Prix de la sortie : **190€** x ......... personne(s) = ........... €

Seuls les bulletins accompagnés d’un chèque, établi à l’ordre de la SAAMS, ou d’un paiement par carte bancaire au sein de la SAAMS, seront pris en compte.

Date : Signature :